

Publié sur le site internet de la commune le

Le Maire

Frédéric VALLOS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2024-064

Séance du 24 juin 2024

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 14
Qui ont pris part à la délibération	: 18
<u>Date de la Convocation</u>	: 17/06/2024
<u>Convocation affichée et diffusée le</u>	: 17/06/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 juin, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

PRESENTS : M. VALLOS Frédéric, Mme BRUYAS Séverine, M. COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, M. GAY Richard, Mme GENEVOIS Annie, Mme GONZALEZ Sindy, M. GROSSAT Gilles, Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, M. ROCHE Gilles, Mme SOUZY Eva.

ABSENTE EXCUSEE

Mme BOURDELEAU Alexandra

POUVOIR

M. AKNIN Daniel a donné pouvoir à COLLET Baptiste
M. HENRY Christophe a donné pouvoir à GAY Richard
Mme HENRY Marie- Claude a donné pouvoir à MARTIN GAJAC Corinne
M. JACQUET Alain a donné pouvoir à VALLOS Frédéric

Mme. Séverine BRUYAS a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Convention stérilisation chats - Ain Calin de Guess

Présentation par Monsieur le Maire et Madame Martin Gajac suite à leur réunion avec l'association le 29 mai 2024.

La présente convention permet la mise en place d'une action de régulation de la population féline sans propriétaire ou sans détenteur, vivant dans des lieux publics de la commune au titre des dispositions de l'article L.211-27 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

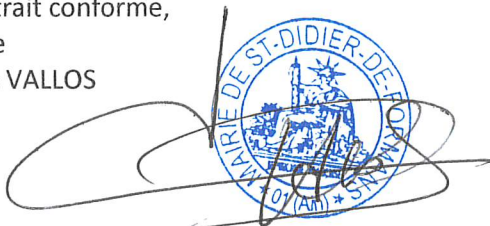
Le projet de convention a été transmis en pièce annexe à la convocation du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, après discussion à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à signer la présente convention avec l'association Ain Calin de Guess
- Autorise le versement des participations demandées
- dit qu'un exemplaire de la présente convention sera transmis à la Préfecture de l'Ain.
- dit qu'un exemplaire de la présente convention sera transmis à au Centre de Gestion Comptable de Chatillon sur Chalaronne.

Ainsi fait et délibéré le 24 juin 2024

Pour extrait conforme,
Le Maire
Frédéric VALLOS



Signature of Frédéric VALLOS, Maire, over a blue circular official stamp of the Municipality of Saint-Didier-de-Formans.

La secrétaire de séance
Séverine BRUYAS



Signature of Séverine BRUYAS, secrétaire de séance.